

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

**SÉANCE THÉMATIQUE DU COMITÉ SPS SUR LES
PROCÉDURES D'HOMOLOGATION
MARDI 5 NOVEMBRE 2019
OMC, CENTRE WILLIAM RAPPARD, GENÈVE**

PROGRAMME

Dans le cadre du cinquième examen du fonctionnement et de la mise en œuvre de l'*Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires* (Accord SPS), le Canada a soumis à l'examen du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires (Comité SPS) une proposition en vue d'organiser une séance thématique sur les procédures d'homologation en novembre 2019.¹ À la réunion de mars 2019, le Comité SPS a accepté la proposition.

La séance permettra d'étudier des concepts énoncés à l'article 8 et à l'Annexe C de l'Accord, qui traitent des procédures d'homologation dans le contexte de l'environnement commercial actuel, ainsi que toute question connexe concernant la mise en œuvre de l'Accord. Elle sera axée principalement – mais pas exclusivement – sur les procédures d'homologation relatives aux produits ou catégories de produits pour lesquels l'homologation est une condition préalable à leur importation ou à leur mise sur le marché, y compris l'homologation de l'usage d'additifs ou l'établissement de tolérances pour les contaminants dans les produits alimentaires, les boissons ou les aliments pour animaux. Cette séance thématique faisait suite à l'atelier sur les procédures de contrôle, d'inspection et d'homologation qui s'est tenue les 9 et 10 juillet 2018.²

Suite à la proposition du Canada, les Membres ont été invités à présenter des éléments concernant le programme et les intervenants jusqu'au 3 mai 2019. Ce projet de programme est fondé sur la structure proposée par le Canada. En outre, les Membres sont invités à formuler des observations orales ou écrites sur ce projet de programme à la réunion de juillet 2019 du Comité SPS.

La séance thématique se tiendra à Genève (Suisse), le mardi 5 novembre 2019, à partir de 10 heures.

1 L'ACCORD SPS, ORIENTATIONS ET JURISPRUDENCE PERTINENTE

Examen des dispositions de l'Accord SPS (article 8 et Annexe C), des orientations du Comité et de la jurisprudence pertinente relative aux procédures d'homologation.

Intervenants: *Secrétariat de l'OMC*

Cette intervention sera suivie d'une séance de questions/réponses et d'un débat.

¹ G/SPS/W/310.

² G/SPS/GEN/1613/Rev.2 (programme de l'atelier) et G/SPS/R/91 (rapport de l'atelier). Les exposés sont également disponibles à l'adresse suivante:
https://www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/workshop910718_f.htm.

2 NORMES INTERNATIONALES PERTINENTES

Étudier comment les normes, lignes directrices ou recommandations internationales pertinentes peuvent éclairer les procédures d'homologation et aider à respecter les obligations relatives aux procédures d'homologation, comme énoncé à l'Annexe C.

Intervenants: *Organismes internationaux de normalisation*

Cette intervention sera suivie d'une séance de questions/réponses et d'un débat.

3 PARTAGE DES RÉUSSITES, DIFFICULTÉS, CONSIDÉRATIONS, EFFETS ET BONNES PRATIQUES EN CE QUI CONCERNE LES PROCÉDURES D'HOMOLOGATION

3.1 Point de vue des Membres importateurs

Expériences relatives à l'achèvement des procédures d'homologation.

Intervenants: *à déterminer*

- **Canada**
- **Chine** – Évaluation du système et enregistrement des entreprises dans le domaine SPS

3.2 Point de vue des Membres exportateurs

Expériences relatives aux procédures d'homologation.

Intervenants: *à déterminer*

Cette intervention sera suivie d'une séance de questions/réponses et d'un débat.

4 APPROCHES VISANT À FACILITER LES PROCÉDURES D'HOMOLOGATION

Aperçu des initiatives qui pourraient contribuer à rendre les procédures d'homologation effectives et efficaces, permettre l'accès aux outils et aux technologies et faciliter les échanges internationaux.

4.1 Harmonisation des approches réglementaires

Intervenants: *à déterminer*

4.2 Coopération dans le domaine réglementaire – Initiatives régionales et mondiales

Intervenants: *à déterminer*

4.3 Perspectives régionales/internationales

Intervenants: *à déterminer*

- **Coalition internationale du commerce des céréales**

Cette intervention sera suivie d'une séance de questions/réponses et d'un débat.

5 OBSERVATIONS DE CLÔTURE

- Principaux points à retenir
 - Identification des domaines possibles des travaux futurs du Comité SPS
-